

VIVRE DANS LE VAL-D'OISE

ERMONT

L'opposition attaque l'arrêté antialcool

HIER MATIN, Mathias Trogrlic, conseiller municipal PS, a déposé un recours auprès du préfet du Val-d'Oise pour obtenir l'annulation de l'arrêté antialcool pris par le maire UMP Hugues Portelli il y a quelques jours. « L'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool dans certaines rues de la ville montre à la fois une attitude antidémocratique, puisque les premières contraventions ont été mises avant même que l'arrêté ne soit affiché, et un mépris pour les droits de l'homme », dénonce Mathias Trogrlic, soutenu par les élus socialistes de Générations Ermont. Ce point est réfuté par le maire d'Ermont, qui précise « protéger sa population de dérapages éventuels d'un groupe de personnes qui se retrouve dans la rue pour boire et devient vite agressif ».

Les élus de Générations Ermont doivent annoncer leur recours public au conseil municipal de ce soir. « Nous en appelons à la solidarité et au respect de la dignité humaine. Il est intolérable que le répressif prenne le dessus sur les droits de l'homme. Expulser les plus démunis des beaux quartiers est une attitude irresponsable et indigne d'un élu républicain », s'indigne le conseiller. Au préfet du Val-d'Oise désormais de statuer sur la légalité de cet arrêté. **L.A.**